

20240212 Lyon Mag

<https://www.lyonmag.com/article/134562/lyon-les-familles-hebergees-dans-l-ancienne-ecole-montel-vont-etre-prises-en-charge-par-l-etat-et-la-mairie>

Lyon : les familles hébergées dans l'ancienne école Montel vont être prises en charge par l'Etat et la mairie



C'est une victoire pour le collectif Jamais sans Toit.

Un mois tout pile après la réquisition de l'ancienne école du parc Montel dans le 9e arrondissement pour y loger 63 enfants et leurs parents, ses membres ont appris que les familles allaient être prises en charge.

Une cinquantaine de personnes vont intégrer le circuit légal de l'hébergement d'urgence dès la mi-mars. Les autres seront mises à l'abri par la Ville de Lyon avant les vacances estivales.

"C'est un véritable soulagement pour ces familles très vulnérables, ainsi que pour les soutiens des écoles qui les accompagnent depuis des mois. Cette victoire, nous la devons à une mobilisation longue et acharnée. Sans notre combat, il y a fort à parier que ces écoliers dormiraient encore dehors ce soir", se félicite Jamais sans Toit dans un communiqué.

Toutefois, le collectif qui héberge actuellement des familles SDF dans six écoles de l'agglomération lyonnaise estime que la préfecture du Rhône n'est pas au rendez-vous : *"Nous notons qu'une fois de plus la mairie de Lyon va prendre en charge l'hébergement de nombreux ménages, domaine qui n'est pas de la compétence municipale. Cette mission incombe exclusivement à l'Etat, et nous continuerons à nous battre afin que la loi soit appliquée et que toutes nos familles sans distinction puissent intégrer le droit commun".*